



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
<div>Civ. neutre BELKAID HAKIM</div> <div>A COMPLETER</div> <div>A COMPLETER</div> <div>N° d'adhérent : 20190220139393</div>	<div>Pour le compte de :</div> <div>SARL AB PIZZA</div> <div>60 AVENUE DES MARAIS</div> <div>CC EPINE GUYON</div> <div>95130 FRANCONVILLE LA GARENNE</div> <div>N° SIREN : 511 881 310</div> <div>Période déclarée : Année 2024</div> <div>Date limite de dépôt : 20/05/2025</div>

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
<div>Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2024)</div> <div>Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)</div> <div>Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2024)</div> <div>Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)</div> <div>Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)</div> <div>Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)</div> <div>Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2024)</div> <div>Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)</div> <div>Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)</div> <div>Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)</div>



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du 31/12/2024)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	60 avenue des marai		
Code postal	95130	Ville	franconville la garenne
		Pays	france

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	0		0
Immobilisations incorporelles - Autres	0		0
TOTAL I (5)	0		0
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	3 000		3 000
Disponibilités	14 943		14 943
TOTAL II	17 943		17 943
TOTAL GENERAL (I + II)	17 943		17 943

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Résultat de l'exercice	410
TOTAL I	1 410
2 - Provisions pour risques et charges	
TOTAL II	2 000
3 - Dettes (4)	
Emprunts et dettes assimilées	14 533
TOTAL III	14 533
TOTAL GENERAL (I + II + III)	17 943



Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N	
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires			106 363
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					106 363
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					51 191
Variation de stock (marchandises)					1 500
Impôts, taxes et versements assimilés					15 246
	dont TP/CFE, CVAE				829
Rémunérations du personnel					24 319
Charges sociales					7 557
Dotations aux provisions					2 000
Autres charges					4 067
Total des charges d'exploitation (II)					105 880
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					483
Produits et charges divers	Impôts sur les bénéfices (VII)				73
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					410

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	410	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	410	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	410	

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	3 000			3 000	
Matériel de transport	2 000			2 000	
Autres immobilisations corporelles	5 000			5 000	
TOTAL rubrique I	10 000			10 000	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 000			3 000
Matériel de transport	2 000			2 000
TOTAL rubrique II	5 000			5 000

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

1 - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
1.2 Provisions pour risques et charges				
	3 730	2 000		5 730
TOTAL	3 730	2 000		5 730

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel		2,00
	- dont apprentis	0,00
	- dont handicapés	0,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale		0,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	106 363
TOTAL 1	106 363

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	51 191
TOTAL 3	51 191

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	55 172
---	--------

Composition du capital social

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

	Titre	MR		
	Nom et prénom	BELKAID FOUAD	Nom d'usage	
	Nombre de parts ou d'actions	50	Pourcentage de détention	50,00%
	Date de naissance	20/11/1978	Pays de naissance	MAROC
1	Code postal de naissance	75012	Commune de naissance	PARIS12
	Numéro, type et nom de voie			
	2 PLACE VOLTAIRE			
	Code postal	95140	Ville	GARGES
	Pays	FRANCE		
	Titre	MR		
	Nom et prénom	AFFANE SIF-EDDINE	Nom d'usage	
2	Nombre de parts ou d'actions	50	Pourcentage de détention	50,00%
	Code postal	95140	Ville	GARGES
	Pays	FRANCE		



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



SARL AB PIZZA AU CAPITAL DE 1000 euros

Siège social : 60 AVENUE DES MARAIS

95130-Franconville-la-garenne

511 881 310 RCS PONTOISE

**OBJET : Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
annuelle des associés du 15 JUIN 2025**

EN - L'année DEUX MILLE VINGT-CINQ (2025)

Le Quinze Juin A seize heures. (15/06-16h00)

Les associés de la société **AB PIZZA**, SARL au capital de **1000 euros** divisés en **100 parts sociales**, dont le siège social est **60 avenue des Marais.95130.Franconville-la-garenne** se sont réunis au-dit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par **M.BELKAID Hakim** le gérant statutaire

Sont présents :

- **M.BELKAID Foued** : propriétaire de **49 parts sociales**, numérotées de **1 à 49**;
- **M.AFFANE Sif-Eddine** : propriétaire de **51 parts sociales**, numérotées de **50 à 100** ;
- **M.BOUCHTAT Mohamed** : mandataire;

Soit la totalité des associés présents ou représentés, totalisant 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNEE FISCALE 2024

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le **31/12/2024** ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- s'il y a lieu, les accusés de réception des lettres de convocations ;
- s'il y a lieu, les pouvoirs des associés représentés ;
- s'il y a lieu, la feuille de présence ;

- s'il y a lieu, le rapport du commissaire aux comptes.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte. S'il y a lieu, **M. BOUCHTAT Mohamed** intervient pour souligner que (retranscrire un résumé des propos de chacun des intervenants).

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

A/Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, a approuvé les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024**

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité

B/Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance

Aucune convention conclue à ce jour.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité

C/Troisième résolution

Les associés décident de ne pas affecter les bénéfices de l'exercice clos le **31/12/2024**

Donc , le résultat sera affecté totalement en reserve légale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité .

D/Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à **M. BOUCHTAT Mohamed** pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le gérant , BELKAID Hakim



